



Le jeudi 4 avril 2024, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 27 mars 2024 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (36) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH, Mme Charline LAURENT, M. David NAVARRO.

Délibération affichée et
exécutoire le :

05/04/2024

Excusé(s) (7) : Mme Frédérique GERBAUD, Mme Marina RENOUX. Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Joëlle MAYAUD ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Gilles ROUSSILLAT ayant donné procuration à Mme Christine DAGUET, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

37 : Vœu proposé par Châteauroux Demain

Depuis des années, le personnel soignant se bat pour sauver l'hôpital public.

Les représentants du personnel de l'hôpital de Châteauroux ont alerté sur les difficultés (manque de lits, manque de personnel, manque de solutions en aval...), ils sont déjà intervenus plusieurs fois dans le conseil de surveillance du centre hospitalier de Châteauroux dont le Maire de Châteauroux assure la présidence.

A la suite de la récente lettre du Maire à l'ARS, sa directrice est intervenue pour faire part de 20 mesures susceptibles d'assurer un meilleur accueil du public.

Mais aucune ne parle de moyens supplémentaires donnés à l'hôpital pour améliorer les conditions de travail du personnel soignant.

Et pourtant le principal problème est bien là. Dans un article de la Nouvelle République datant du 29 mars, des médecins le soulignent très bien : « cela fait plus de 20 ans que les professionnels de santé alertent le monde politique. La santé n'est toujours pas une priorité du gouvernement, mais une dérive consiste à désigner les acteurs de soins, de moins en moins nombreux, comme responsables ou coresponsables des difficultés rencontrées par les habitants de l'Indre. »

Face à une telle situation, le Conseil Municipal de Châteauroux :

- déclare son soutien inconditionnel au personnel soignant de l'hôpital, conscient qu'il travaille dans

des conditions de plus en plus difficiles.

- réclame que des moyens suffisants soient consacrés par l'Etat au bon fonctionnement de l'hôpital de Châteauroux et plus généralement du système de santé dans l'Indre et partout en France

Suite à une discussion, le Conseil municipal rejette ce rapport. (38 contre)

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

Le Secrétaire de séance
M. Brice TAYON